



DES PERSONNES TORTUREES AU COURS DU MOIS D'AVRIL 2025

Une personne torturée en commune Buhiga, province Karuzi

Onésime Citegetse, un jeune homme de 20 ans membre du parti CNDD-FDD, a été torturé par des Imbonerakure sur la colline Rwingoma, commune Buhiga, province Karuzi, le 31 mars 2025. Selon les témoins oculaires, les Imbonerakure, dirigés par Egide et Ezéchiel, l'ont accusé de piétiner son T-shirt du parti CNDD-FDD et d'être membre du parti CNL. Selon les memes temoins, ils l'ont également accusé de vouloir tuer les Imbonerakure de la colline Muyange parce qu'il portait un couteau sur lui.

Onésime Citegetse a été arrêté alors qu'il allait rejoindre sa mère pour l'accompagner dans l'obscurité. Il a été tabassé pendant 30 minutes avant que sa mère n'arrive et que les Imbonerakure ne décident de reporter l'affaire au lendemain. Le lendemain, il a été réveillé et ordonnée à payer une amende de 30 000 Fbu. Deux jours plus tard, le 2 avril il a été accueilli au parti CNDD-FDD. La victime indique qu'il était membre du parti CNDD-FDD depuis longtemps et qu'il possédait le T-shirt de ce parti mais qu'elle ne sait pas pourquoi on l'a traité de cette façon.

Une femme battue en commune Rutegama, province Muramvya

En date du 10 avril 2025, aux alentours de 21 heures, sur la colline Munyinya dans la commune de Rutegama, province de Muramvya, Iradukunda Joella, une agricultrice de 21 ans, a été agressée par son époux Manirakiza Fabrice, âgé de 24 ans, également cultivateur et membre des Imbonerakure. Des témoins oculaires rapportent que l'accusé est rentré ivre. Lorsque sa femme lui a ouvert la porte, il s'est précipité sur elle, armé d'un couteau de cuisine. Il l'a poignardée au bras droit, au cou et sur le sein droit, puis l'a frappée au visage avec une bouteille vide de Primus.

Toujours selon ces témoins, la femme a perdu connaissance après avoir poussé un cri qui a alerté les voisins. Ces derniers l'ont rapidement transportée à l'hôpital de Kibimba, situé à proximité, tandis que l'accusé s'est rendu de lui-même dans la nuit à la police de Rutegama. Actuellement, il est placé en détention au poste de police de Rutegama, où il a été interrogé par l'OPJ Havyarimana Juvent. Selon les informations policières, il a reconnu les faits, affirmant qu'il avait agi sous l'influence de l'alcool. Le couple s'était uni en décembre 2024.

Un homme battu par Imbonerakure sur ordre d'un administratif à la base en commune et province Cankuzo

En date du 22 avril 2025, Léonidas Hatungimana, marié, père de 5 enfants, résidant à colline Muyaga, en commune Cankuzo, a été arrêté vers 16 heures par 5 Imbonerakure, sur ordre d'Alexandrine Rwaramaze, chef de colline de Muyaga et conduit dans une forêt : lieu-dit "ikosorero" de cette colline (lieu de correction, littéralement traduit) et frappé au dos, sur les jambes, jusqu'à ce que des traces de blessures apparaissent. Il a été libéré moyennant paiement sur lumicash au compte de l'un de ces 5 Imbonerakure un montant de 50.000 fbu par la dame de la victime pour sauver sa vie. Il a été accusé de s'absenter dans les travaux manuels d'entretien des arbres plantés sur la colline de Nyamusenga par le CNDD-FDD, proche de la colline de Muyaga. Et pourtant, il avait contribué 5000 fbu ramassé sur son kiosque commercial et 9 gobelets de maïs collectés chez lui à la maison. Le lendemain, le 23 avril 2025, il a porté plaintes auprès du Boniface Banyiyezako, Gouverneur de la province Cankuzo, contre Alexandrine Rwaramaze, chef de la colline Muyaga. Boniface Banyiyezako, Gouverneur a appelé Alexandrine Rwaramaze par téléphone de se présenter dans son cabinet pour se justifier. Les résultats de cette plainte n'ont pas été connus. La victime, Léonidas Hatungimana, est un militant du parti au pouvoir, commerçant et avoue de contribuer régulièrement dans ce parti chaque fois que de besoin.